



# Verville Infos

Octobre 2023

## ENTRETIEN ESPACES VERTS NOUVEAU PRESTATAIRE

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre un prestataire a pris en main nos Espaces Verts après le départ en retraite de Monsieur Gerbeau. Certains d'entre nous s'interrogent légitimement sur les coûts à venir.

Le Comité a donc choisi de ne pas attendre l'Assemblée Générale pour mettre sur la table les chiffres - et les arguments.

Tous les ans, le Comité présente son bilan financier ainsi que le budget prévisionnel pour la gestion à venir. Nul n'ignore donc le coût total de l'entretien des espaces verts, salaire, matériels, etc.

On peut le rappeler :

Postes de dépenses	Réalisé 2022	Prévisions 2023
Carburant EV	849	850
Entretien matériel espaces verts/fournitures	1384	1300
Entretien des espaces verts (élagage)		1800
Primes d'assurance	1840	1850
Honoraires comptables (paie jardinier)	300	300
<b>Taxes diverses</b>	<b>3923</b>	<b>3980</b>
Taxes sur les salaires	3746	3800
Formation salarié	177	180
<b>Salaire</b>	<b>35620</b>	<b>36154</b>
<b>Charges sociales :</b>	<b>15133</b>	<b>15342</b>
MSA Charges sociales (équivalent URSSAF)	12161	12342
Complémentaire santé (mutuelle)	895	900
Prévoyance (assurance vie)	2077	2100
<b>Dotations aux amortissements (tracteur)</b>	<b>5568</b>	<b>5568</b>
<b>Total charges d'espaces verts</b>	<b>64 617</b>	<b>67 144</b>

Comme le veut l'usage, trois entreprises ont été contactées avant de conclure le contrat pour le remplacement du jardinier. Les devis étaient très proches, le Comité a choisi le «mieux disant», au regard des prix et détails des prestations fournies.

Le devis de Fuchsia se monte à **53 000 €** par an.

Aucun frais de matériel à acheter ou entretenir.

Le matériel actuel a donc été mis en vente. Il s'agit d'un matériel ancien (10 ans, 20 ans et plus) qui a été beaucoup utilisé. Nous avons fait le choix de ne vendre qu'à des professionnels, pour des questions de sécurité, hors de l'AFUL, pour éviter les accusations de favoritisme. Actuellement, nous avons vendu pour 7100 € d'outillage, ce qui compense l'indemnité de départ en retraite de 6171 € que nous avons dû payer à Monsieur Gerbeau.

Jusque-là, nous avons reçu des courriers de résidents satisfaits de la qualité du travail, y compris de l'installation des potelets le long de l'espace vert avenue de la Garde pour empêcher le stationnement sur la pelouse.

Le Contrat est conclu pour un an. S'il s'avère que cette solution n'est pas la bonne, nous aviserons.



## GESTION DES POUBELLES !



Le Règlement stipule (Page 14) :

**3.1** - Les containers doivent être stockés en une place où ils ne sont pas visibles de la voie publique.

**3.2** - Ils seront déposés sur la voie publique la veille au soir et seront rentrés le plus tôt possible après le passage de la benne et au plus tard 24 heures après la collecte.

**Malheureusement, des résidents s'affranchissent de cette obligation, et trop de containers restent bien en vue en permanence, ce qui nuit à l'image de notre lotissement et porte préjudice à tous.**



Avenue de la Garde, protection des espaces verts des stationnements sauvages par des potelets en bois.

## DÉPART EN RETRAITE DE M<sup>R</sup> GERBEAU ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Après 35 années passées à entretenir nos espaces verts, Marc Gerbeau a décidé de prendre une retraite bien méritée à partir du 1<sup>er</sup> Aout.

Compte tenu des congés à prendre, Marc a cessé ses activités le 13 Juillet et un pot de départ a été organisé à la maison de l'AFUL avec tout le comité.

Au nom des 406 propriétaires de l'AFUL, des cartes d'achat à Castorama lui ont été offertes.

Nous lui souhaitons de bien profiter de sa retraite.

Par la suite, le comité a décidé d'avoir recours à un prestataire et de ne pas embaucher de nouveau jardinier. Les devis de 3 sociétés d'entretien d'espaces verts ont été examinés par le comité au mois d'Avril et un contrat a été signé au mois de Mai avec la Société Fuchsia Paysage.

Le contrat démarre le 1<sup>er</sup> Septembre. Il comprend l'entretien de tous les espaces verts, le travail des sols, la taille des haies et des arbustes ainsi que l'entretien des arbres sur les espaces verts.

En ce qui concerne le bois, 2 visites par an (une début Juin et une en Décembre) seront effectuées en présence d'un représentant du bureau pour inspecter et évaluer l'évolution de la végétation ainsi que le risque de chute d'arbres morts sur les chemins.

En cas de travaux à effectuer à la suite de ces visites, un devis sera établi et discuté avec le comité Espaces Verts de l'AFUL.

Claudette BERGER



## Vide maison

La journée du 8 octobre dernier a été une belle réussite, en créant du lien social entre habitants, et avec les visiteurs.

Sous un soleil radieux, les participants ont pu accueillir les acheteurs devant leurs maisons, et leur permettre d'acquérir à moindre frais ce dont ils avaient besoin.

Un concept gagnant gagnant, qui permet la durabilité des objets vendus, et s'inscrit manifestement dans une économie circulaire. Notre Aful a rejoint les 3 autres Afuls des Bouvreuils, des Lys et des Pâquerettes mi Septembre dans l'organisation de cet événement.

La publication sur les réseaux sociaux, la distribution et l'affichage de flyers, le bouche à oreille ont formidablement bien fonctionné. La mise en place d'un fléchage astucieux dans toute la ville a permis aux visiteurs d'être bien guidés.

Pour la version 2024 de cet événement, la communication démarrera plus tôt dans l'année, afin de rallier encore plus de participants.

Un grand merci pour leur implication à tous ceux qui m'ont aidée à organiser cette belle journée.

Laure Mercier

## Des perruches à collier dans le bois

Les perruches à collier arrivées en région parisienne dans les années 70 se sont aussi installées dans notre bois où elle trouvent, semble-t-il, gîte et couvert en abondance.

Pouvant être gênantes pour nos cultures, elles sont classées EEE : Espèces Exotiques Envahissantes. Cependant, contrairement aux idées véhiculées, elles ne présentent aucun risque pour les autres oiseaux avec lesquelles elles cohabitent.

« Une étude menée par l'université Paris-Saclay et le muséum d'histoire naturelle a conclu en mai 2020 qu'elles ne semblent pas être une menace directe pour nos passereaux. Les mésanges et autres rouges-gorges n'ont pas fui les mangeoires test qu'ils partageaient avec les perruches lors de l'étude mais ont seulement raccourci la durée de leurs visites.

Les perruches ne sont, semble-t-il, donc pas plus nuisibles que nos pies » source Oisillon.net

Elles n'attaquent pas les passereaux, ce ne sont pas des rapaces ni des prédateurs.

Si vous les nourrissez, elles apprécieront, mais elles peuvent tout à fait trouver seules leur nourriture.



## Destruction d'un nid de frelons dans le petit bois

La Société «Guêperide» est intervenue dans le petit bois avec succès le 28 août dernier afin d'éliminer un nid de frelons potentiellement dangereux pour les promeneurs et les enfants.

## Les retards de paiements sont des incivilités

Chaque année les retards de paiement des cotisations sont de plus en plus nombreux, entraînant courriers de rappels, lettres recommandées et mises en demeure.

Actuellement, trois procédures judiciaires pour impayés sont en cours.

Ces retards constituent des incivilités qui entraînent un surcoût de travail pour les bénévoles du Comité et des frais supplémentaires payés par tous.

Le Comité est ouvert à tout aménagement de paiement, en cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter le trésorier.

## Règlement de l'AFUL à l'usage des locataires

(peut être consulté sur le site de l'AFUL)

Après la constatation du manque d'information transmise aux nouveaux et anciens locataires, un tirage du règlement de l'AFUL concernant les locataires a été distribué afin de rappeler les règles essentielles du vivre ensemble dans notre environnement privilégié.



## Appel du Comité Syndical

Les parties communes de notre résidence : espaces verts, parkings, réseau télévision, etc, sont gérées par l'AFUL, et plus précisément par le Comité Syndical de 12 membres élus par les résidents en Assemblée Générale, selon le Règlement. Ces élus sont des bénévoles qui prennent sur leur temps de loisirs et de repos pour servir la collectivité.

Malheureusement, au lieu de 12 nous ne sommes plus que 8, tous les postes au bureau ne sont pas comblés : pas de secrétaire, par exemple, or les tâches sont de plus en plus nombreuses et complexes. L'esprit « pionnier » et solidaire à la création de l'AFUL dans les années 70 disparaît. Pour pérenniser cet esprit solidaire, maintenir la qualité de notre environnement et diminuer les coûts de gestion de notre AFUL, nous avons besoin de candidats. C'est également une activité gratifiante et très utile au bien être de toutes et tous !

Sans candidature, deux solutions s'offrent à nous : le recours à un syndic privé, ou le recrutement d'une secrétaire à mi-temps, mais même au SMIC horaire, faites le calcul de l'impact sur les cotisations !

AFUL LA COLLINE DE VERVILLE

8 rue place de l'école de la Verville - 91540 MENNECHY - <http://afulverville.free.fr>

Rédaction : Joelle Duvauchelle

Mise en pages : Ph. Desmarests

Photos : Ph. Desmarests